



FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Protection
pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Danger
spécial.- N

SIMDUT: B 3, D 2 B

Section 1: Produit et identification de la société

Produit: «Nilosol, Citrus»

Synonymes: Nettoyeur désodorisant à
surfaces, citrique

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW
BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Non-urgence:

Informations sur déversement - Urgence 24
h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

US, Canada: 800-255-3924. International:
1-813-248-0584

Section 2. Identification des dangers

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Liquide vert à odeur citrique

NON classé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé comme inflammable

Liste des dangers pour la santé : Peut irriter les yeux et la peau.

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: La peau, les yeux

Yeux: Exposition directe peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau

Ingestion: Peut arrêter le système digestif

Inhalation: Non applicable

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies à parfums

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant

N° CAS

% par poids

Eau	7732-18-5	60 - 80	N
Polyéthoxylates des alcools linéaires	68439-46-3	10 - 30	N
Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	34590-94-8	5-10	O
Alkoxylate d'alcools secondaires	84188-50-6	0.5 - 1.5	N
Mélange à parfums	Rien	1 - 5	N
Cinnamaldéhyde	104-55-2	0.1 - 1.0	O

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et d'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Si conscient, donner d'eau ou du lait à boire.
Remarque adressée aux médecins:	

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés:	Eau, mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur à poudre chimique sèche.
Agents d'extinction non-appropriés:	Rien connu.
Produits de combustion:	Oxydes de carbone et d'azote.
Protection des pompiers:	Comme pour feu environnement.

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles:	Tenir loin des yeux et de la peau.
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau.
Méthodes de confinement:	Endiguer avec du sable, de l'argile ou d'autre matière propre.
Méthodes de nettoyage:	Absorber avec du sable, de l'argile ou d'autre matière propre.
Autre information:	

Section 7. Manipulation et stockage

MANIPULATION

Tenir fermé avant d'être utilisé.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir en boîte original, fermé, à températures ambiants.

Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Eau	Non applicable	Non applicable
Polyéthoxylates des alcools linéaires	Brumes 10 milligrammes à mètre cubique	2700 milligrammes à kilogramme
Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	100 parts à million	5200 milligrammes à kilogramme

Alkoxylate d'alcools secondaires	Rien établi	1 gramme à kilogramme
Mélange à parfums	Rien établi	Indéterminé
Cinnamaldéhyde	Rien établi	2220 milligrammes à kilogramme

Contrôles de fabrication: Ne sont pas nécessaires normalement.

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices si usant de quantités grandes.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc si usant de quantités grandes.

Protection des voies respiratoires: N'est pas nécessaire normalement.

Facteurs hygiéniques d'ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Vert	Odeur: Citrique	
État physique: Liquide	Seuil olfactif:	
pH: 6.5-8.5	Point de congélation: Indéterminé	
Taux d'évaporation: Comme d'eau	Point d'ébullition: 99°C/210°F	
Point éclair: 65°C/150°F Tasse fermée	Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable	
Limite supérieure d'inflammabilité: Indéterminé	Limite inférieure d'inflammabilité: Indéterminé	
Pression de vapeur: Comme d'eau	Densité relative: 1	
Densité de vapeur: Indéterminé	Température auto-allumage: Indéterminé	
Composés organiques volatils (COV), poids en %:	Solubilité (eau): Soluble	
Percent Volatile:	8 %	Matières volatiles en %: 80 % comprenant d'eau.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Non applicable

Matériaux incompatibles: Rien connu

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

Section 11. Informations toxicologiques

EFFETS AIGUS

Oral LD50:	Plus que 7 grammes à kilogramme.
Dermal LD50:	Plus que 8 grammes à kilogramme.
Inhalation:	Plus que 9 milligrammes à Litre.
Irritation oculaire:	Exposition direct peut irriter les yeux.
Irritation cutanée:	Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.
Sensibilisation:	Rien connu

EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité:	Rien connu
Mutagénicité:	Rien connu
Effets sur la reproduction:	Rien connu
Effets sur le	Rien connu

développement:

Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Rien connu
Persistance/Dégradabilité: Biodégradable
Bioaccumulation/Accumulation: Indéterminé
Mobilité dans l'environnement: Indéterminé

Section 13. Information sur l'élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N°8242; est pas une matière hasardeuse.

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N°8242; est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: N°8242; est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d'eau)

Description d'expédition réglementaire: N°8242; est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis	Compris
LIS: Canada	Compris
ECL: Corée	Inconnu
PICCS: Philippines	Inconnu
ENCS: Japon	Inconnu
AICS: Australie	Compris
IECS: Chine	Inconnu
EINECS: Union Européenne	Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien des substances régles à SARA 313

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Ne contient rien des substances régles à Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

B 3, D 2 B

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être

interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation fédérale, de l'état et locale.